

1 - PREAMBULE

Considérant :

- que l'objectif de la Fédération de Tahiti de Triathlon pour l'année 2023 est la préparation et la participation aux XVIIème Jeux du Pacifique en 2023,
- que les Jeux du Pacifique constituent un point de rencontres interculturelles et fraternelles pour l'ensemble des Pays océaniques,
- que l'article 23 de la Charte des Jeux du Pacifique intègre le Triathlon et l'Aquathlon comme figurant au programme des Jeux du Pacifique :
 - Distance S triathlon individuel : 750m de natation / 20 km de vélo / 5 km de course à pied ;
 - Relais mixte (F/H/F/H sous réserve) : 300 m de natation / 5 à 8 km de vélo / 1,2 à 1,5 km de course à pied (2 femmes / 2 hommes tirés au sort parmi les concurrents de l'épreuve individuelle) ;
 - Aquathlon épreuve par équipe en course simultanée - 2 hommes et 2 femmes : 2,5 km de course à pied / 1 km de natation / 2,5 km de course à pied ;
- que le nombre maximum d'athlètes devant être inscrit en Triathlon et en Aquathlon pour les Jeux est de 6. Une sélection de 3 triathlètes pour les hommes, et de 3 triathlètes pour les femmes et une équipe mixte tirés au sort parmi les concurrents de l'épreuve individuelle pour prétendre à un classement.
- que l'épreuve (partie 4 directive 5 de la charte) prévue pour les Jeux du Pacifique de 2023 sera, prévue du 19 novembre au 2 décembre 2023.

Le Président de la Fédération Tahitienne de Triathlon :

- Est responsable de l'inscription des athlètes sélectionnés aux Jeux du Pacifique sous l'égide du Comité Olympique de Polynésie Française et du Ministère des Sports.

L'Entraîneur Fédéral :

- Est responsable de l'application des termes du présent document,
- Est responsable de l'établissement de la liste des présélectionnés qu'il propose en début d'année après validation de la commission de sélection de la FTTRI,
- Est responsable de la définition des modalités de sélection. Celles-ci comprennent des compétitions de sélection, des stages, des entraînements et des compétitions de préparation.
- Est responsable de l'établissement de la liste des sélectionnés qu'il propose après validation de la commission de sélection de la FTTRI,

Pour ce faire, la commission de sélection s'appuie sur le document intitulé « chemin de sélection » précisant les règles de sélection de l'équipe de Tahiti.

15

15

2 - COMMISSION DE SÉLECTION

2.1 Nomination :

- Les membres du comité de sélection sont nommés par le Président de la Fédération Tahitienne de Triathlon.

2.2 Convocation :

- La commission de sélection est convoquée par le Directeur Technique Fédéral de la Fédération Tahitienne de Triathlon pour valider les performances réalisées lors des compétitions de performance et en informe la commission de sélection.

2.3 Composition :

- Sélectionneur en charge de la conception et de la mise en œuvre du chemin de sélection:
 - Le Directeur Technique : Rémy Ségard (représentant de la commission technique).
- Veille et contrôle de l'application des modalités de sélection définies dans le chemin de sélection :
 - Le Président de la fédération : Joe Tapare
 - L' élu fédéral en charge de la performance : Eric Zornotti

2.4 Fonctionnement :

- Les travaux de la commission de sélection se déroulent principalement sous forme de réunions sur convocation du Directeur Technique Fédéral.

3 - SÉLECTION DE L'ÉQUIPE POLYNÉSIENNE DE TRIATHLON

3.1 Critères de sélection administratifs aux Jeux du Pacifique :

- L'article 25 de la charte des Jeux du Pacifique stipule que pour être admis à participer aux Jeux du Pacifique, l'athlète doit être citoyen ou résident pendant au moins cinq années consécutives ou non dans le pays représenté aux Jeux.

- L'athlète doit être obligatoirement licencié à la Fédération Tahitienne de Triathlon et être au minimum cadet(te) pour l'année 2023.
- L'athlète doit être obligatoirement dans la présélection pour être sélectionné par la commission de sélection.

Ces articles ne s'opèrent pas pour la présélection pour bénéficier d'éventuel sparring durant la préparation.

3.2. Critères sportifs de présélection par ordre prioritaire :

Les triathlètes présélectionnés pour les Jeux du Pacifique 2023 devront répondre par priorité aux critères suivant :

Critère 1 - Le champion et la championne de Polynésie française de triathlon S du 04/12/2022 en individuel et à partir de la catégorie minime 2 (si surclassement accepté) ;

Critère 2 - Les triathlètes finissant avec une limite de temps pour les femmes à 1h15 et pour les hommes 1h05 lors des championnats de Polynésie du 04/12/2022 ;

Critère 3 - Les triathlètes à partir de minime 2 ayant réalisés les temps suivants avant le 01/01/23 :

- Homme : Natation 400m : 5'30 bassin de 50m - 5'15 bassin de 25m / Course à pied 3000 m : 11'00"00
- Femme : Natation 400m : 6'15 bassin de 50m - 6'00 bassin de 25m / Course à pied 3000 m : 12'30"00

Critère 4 - Les triathlètes médaillé(e)s d'Or des Jeux du Pacifique de 2019 en individuel

3.3 Liste des présélectionnés hommes et femmes pour les Jeux du pacifique 2023 :

La liste a été définie selon :

- Les critères administratifs en point 3.1
- Les critères sportifs en point 3.2

Présélection femme	Présélection homme
<u>Critère : 1</u> - Maïdi Susset, Cercle des Nageurs de Polynésie (catégorie cadette)	<u>Critère : 1</u> - Benjamin Zorgnotti, Cercle des Nageurs de Polynésie (catégorie senior)

NS

J.

E7

3 SUR 9

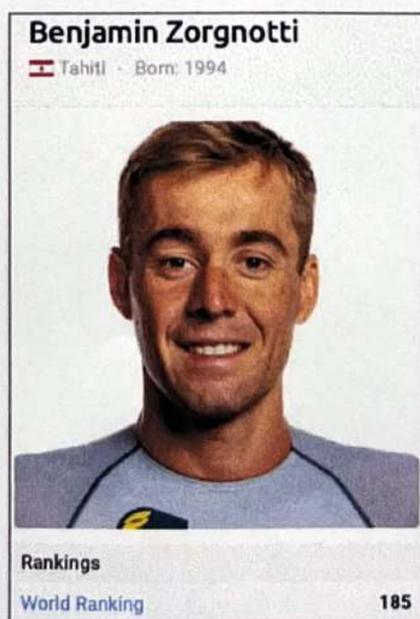
Présélection femme	Présélection homme
<u>Critère : 2</u> - Guenaelle Rauby, As Tamarii Punaruu Triathlon (catégorie sénior) ; - Oceane Maindron, Vahine Triathlon (catégorie sénior) ;	<u>Critère : 2</u> - Damien Troquet, Vsop Mozteam (catégorie sénior) ; - Thomas Lubin, Kona Tri Tahiti (catégorie sénior) ; - Nainoa Tanetoa, Kona Tri Tahiti (catégorie cadet) ;
<u>Critère : 3</u>	<u>Critère : 3</u> - Antoine Estival, Cercle des Nageurs de Polynésie (catégorie sénior) ; - Jean-Marc Rimaud, Kona Tri Tahiti (catégorie sénior) ;
<u>Critère : 4</u> - Salome Debarthez, Kona Tri Tahiti (catégorie sénior) ;	<u>Critère : 4</u> - Benjamin Zornotti, Cercle des Nageurs de Polynésie (catégorie senior)

3.4 Les critères de sélection aux Jeux du Pacifique 2023 :

Les triathlètes sélectionnés pour les Jeux du Pacifique 2023 devront répondre par priorité aux critères suivant et faire partie obligatoirement de la présélection :

Critère 1 - Le ou la triathlète doit apparaître dans le ranking mondial top 400 durant l'année 2023

Triathlètes femmes répondant aux critères 1	Triathlètes hommes répondant aux critères 1
	- Benjamin Zornotti, 185 ranking mondial au 6 octobre 2023



15 E2 Jc 4 SUR 9

Critère 2 - Le ou la triathlète doit participer à minimum 2 épreuves sur 4 sur le circuit D1 ou D2 et être à 10% maximum du temps de le ou la vainqueur, avec un temps limite de 1H03 chez les hommes et de 1h08 chez les femmes

Triathlètes femmes répondant aux critères 2	Triathlètes hommes répondant aux critères 2
- Salomé De Barthez : 1. Bordeaux = DNF 2. Metz = +4,55% 3. Quiberon = +4,01% 4. Saint-Jean-De-Monts = +3,16%	

2. Metz (57) 1 et 2 juillet 2023 :

Rang	Dossard	Athlète	Nation	Cat.	Club	Temps
1.	007	JASMINE COOPER	GBR	S1 (1e)	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX METROPOLE 36	01:00:30
2.	091	JULIETTE HOUART	FRA	S1 (2e)	LA ROCHELLE TRIATHLON	01:01:25
3.	006	ABIGAIL BEDWELL	GBR	S1 (3e)	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX METROPOLE 36	01:01:30
4.	022	MAEVA COUCHARD	FRA	S1 (4e)	A.S.M. SAINT-ETIENNE TRIATHLON 42	01:01:38
5.	024	LEA JACQUIN	FRA	S2 (1e)	A.S.M. SAINT-ETIENNE TRIATHLON 42	01:01:45
24.	068	SALÔME DE BARTHEZ	FRA	S2 (4e)	CHAMBERY TRIATHLON	01:03:15
25.	027	CLARA GILLODTS	FRA	JU (3e)	GRAVELINES TRIATHLON	01:03:19

1ère féminine = 3630 secondes

Salomé D. = 3795 secondes = +4,55%

+10 % = 3993 secondes

3. Quiberon (56) 2 et 3 septembre 2023 :

Rang	Dossard	Athlète	Nation	Cat.	Club	Temps
1.	072	JUSTINE GUERARD	FRA	S2 (1e)	TEAM NISSA TRIATHLON	01:06:01
2.	073	IVANA KURIACKOVA	SVK	S2 (2e)	TEAM NISSA TRIATHLON	01:06:01
3.	006	JASMINE COOPER	GBR	S1 (1e)	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX METROPOLE 36	01:06:07
4.	008	NOEMI SARSZEGI	HUN	S2 (3e)	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX METROPOLE 36	01:06:28
5.	004	MANON POMME	FRA	JU (1e)	LA ROCHELLE TRIATHLON	01:06:36
16.	068	SALOME DE BARTHEZ	FRA	S2 (5e)	CHAMBERY TRIATHLON	01:08:40

1ère féminine = 3961 secondes

Salomé D. = 4120 secondes = +4,01%

+10 % = 4357,1 secondes

Attention ! La durée de 1 heure et 8 minutes a été dépassée, ce temps ne peut pas être pris en considération.

4. Saint-Jean-De-Monts (85) 9 et 10 septembre 2023 :

Rang	Dossard	Athlète	Nation	Cat.	Club	Temps
1.	073	IVANA KURIACKOVA	SVK	S2 (1e)	TEAM NISSA TRIATHLON	01:00:47
2.	072	JUSTINE GUERARD	FRA	S2 (2e)	TEAM NISSA TRIATHLON	01:00:58
3.	005	LEA HOUART	FRA	CA (1e)	LA ROCHELLE TRIATHLON	01:01:08
4.	007	JASMINE COOPER	GBR	S1 (1e)	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX METROPOLE 36	01:01:25
5.	032	RHUNE VANSTEENKISTE	BEL	S1 (2e)	LA GRANDE MOTTE TRIATHLON	01:02:23
6.	003	MANON POMME	FRA	JU (1e)	LA ROCHELLE TRIATHLON	01:02:23
7.	008	ANIEK MARS	NED	JU (2e)	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX METROPOLE 36	01:02:32
8.	009	JULIETTE HOUART	FRA	S1 (3e)	LA ROCHELLE TRIATHLON	01:02:39
9.	002	JULIETTE DELAGARDE	FRA	JU (3e)	LA ROCHELLE TRIATHLON	01:02:59
10.	067	SALOME DE BARTHEZ	FRA	S2 (3e)	CHAMBERY TRIATHLON	01:03:04

1ère féminine = 3667 secondes

Salomé D. = 3783 secondes = +3,16%

+10 % = 4033,7 secondes

AS J-

ER

5 SUR 9

Critère 3 - Le ou la triathlète doit participer aux compétitions fédérales ci-dessous :

- Championnat triathlon S 04/12/2022
 - Compétition fédérale du 05/03/2023
 - Compétition fédérale du 23/04/2023
 - Compétition fédérale du 11/06/2023
 - Compétition fédérale du 17/09/2023 (obligatoire*) *sauf pour problème médical, technique, et déménagement avec justificatif d'un représentant compétent
- } Participer à minimum 3 compétitions fédérales sur 4 ou alors le moins bons temps des 4 est supprimés.
- Les temps des triathlètes seront additionnés (cf tableau ci-dessous) sur l'ensemble des compétitions sus- référencés et le moins bons temps automatiquement supprimés.
 - Le(s) triathlète(s) ayant obtenu un temps cumulé moindre seront sélectionnés.

Tableaux de suivi :

Femmes						
Nom Prénom	04/12/22	05/03/23	23/04/23	11/06/23	17/09/23 (obligatoire)	Temps cumulés
Maïdi Susset	01:14:47	01:07:14	01:06:45	01:09:00	01:13:37	04:36:36
Guenaelle Rauby	01:15:22	01:09:57	01:10:45	01:09:47	01:15:22	04:45:51
Oceane Maindron	01:20:50	01:12:40	01:16:19	ABS	ABS	03:49:49
Salome Debarthez	ABS	ABS	ABS	ABS	ABS	X

Hommes						
Nom Prénom	04/12/22	05/03/23	23/04/23	11/06/23	17/09/23 (obligatoire)	Temps cumulés
Benjamin Zornotti	01:01:11	ABS	00:54:13	00:55:09	ABS	02:50:33
Jean-Marc Rimaud	ABS	00:59:21	00:58:52	00:59:03	01:04:17	04:01:33
Damien Troquet	01:05:49	01:00:27	01:00:36	01:01:10	01:08:32	04:10:45
Nainoa Tanetoa	01:07:23	01:02:41	01:00:09	01:02:29	01:09:21	04:14:40
Antoine Estival	01:12:56	01:07:48	ABS	01:11:41	01:10:33	04:42:58
Thomas Lubin	01:06:13	ABS	ABS	ABS	ABS	01:06:13

Classement final du critère 3 :

Triathlètes femmes répondant aux critères 3	Triathlètes hommes répondant aux critères 3
- Maïdi Susset - Guenaelle Rauby -	- Jean-Marc Rimaud - Nainoa Tanetoa -

3.5 Calendrier des rendez-vous sous la responsabilité du Directeur Technique Fédéral :

	COMPÉTITIONS		TEST	STAGES	REUNION COMMISSION
04/12/2022	X	X			Après chaque compétition
8&9/12/2022			X		
28&29/01/2023				X	
25&26/02/2023				X	
05/03/2023	X	X			Après chaque compétition
22/04/2023				X	
23/04/2023	X	X			Après chaque compétition
22au25/05/2023				X	
17&18/06/2023				X	
26&27/08/2023				X	
17/09/2023	X	X			Après chaque compétition
18au22/09/2023				X	
14&15/10/2023				X	
22/10/2023	X				
06au10/11/2023				X	
12/11/2023	X				

3.6 Liste des sélectionnés hommes et femmes pour les Jeux du pacifique 2023 :

La liste a été définie selon :

- Les critères administratifs en point 3.1
- Les critères sportifs en point 3.4

Date de validation de la liste officielle des sélectionnés : 06 / 10 / 2023

Sélection femme	Sélection homme
1. Sabomi De Barthez	1. Benjamin Zorognotti
2. Maïdi Sussek	2. Jean-Larc Ahmand
3. Evénalle Ranby	3. Naiba Taneboa

4 Commission de sélection :

En date du 24/10/2022 le Conseil Fédéral valide le document intitulé « le chemin de sélection » :

Liste de la commission de sélection :

Date : 06 / 10 / 2023

	Mention Lu et approuvé	Signature
Président de la FTTRI : Joe Tapare	<i>lu et approuvé</i>	
Elu fédéral en charge de la performance : Eric Zornotti	<i>lu et approuvé</i>	
Directeur Technique Fédéral : Rémy Ségard	<i>lu et approuvé</i>	